Le modèle français de gestion de l'eau appliqué au grand sud-ouest :

l'agence de l'eau Adour-Garonne

AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Une originalité institutionnelle

Les 6 agences de l'eau ont été créées par la loi sur l'eau de 1964.

Ce sont des établissements publics de l'Etat, sous tutelle du ministère en charge de l'écologie.
Elles disposent de ressources fiscales propres.
Elles assurent la gestion décentralisée de la politique de l'eau dans leur bassin.

L'agence de l'eau Adour-Garonne, c'est :

- 260 personnes
- Un siège à Toulouse et 5 délégations territoriales (Pau, Bordeaux, Brive, Rodez, Toulouse).

Un territoire naturel d'action

C'est le bassin hydrographique.

Le bassin Adour-Garonne (grand Sud-Ouest), compte :

- deux châteaux d'eau naturels : les Pyrénées et le Massif central
- 120 000 km de cours d'eau
- des ressources souterraines importantes
- une frange littorale de 650 km

Une approche transversale

Contribuer à l'atteinte du bon état de toutes les eaux du bassin
Rechercher l'équilibre entre les ressources et les utilisations de l'eau.

Les axes d'action :

- améliorer la qualité de l'eau (priorité à l'alimentation en eau potable)
- réduire l'impact des activités humaines sur les milieux aquatiques
- assurer les fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques
- placer l'eau au cœur de l'aménagement du territoire
- maîtriser la gestion quantitative, notamment à l'étiage
- gérer durablement les eaux souterraines.

7 « sous-bassins » hydrographiques

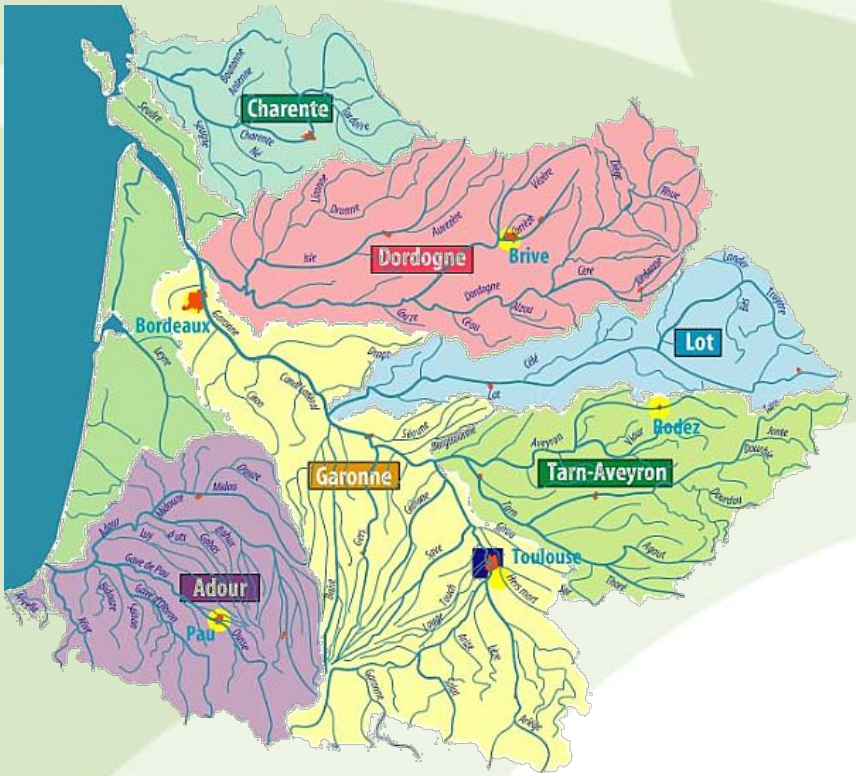

- Garonne : ***28 900 km²***
- Dordogne : ***24 000 km²***
- Côtiers Aquitains-Charentais : ***19 228 km²***
- Adour : ***16 880 km²***
- Tarn-Aveyron : ***15 500 km²***
- Lot : ***12 000 km²***
- Charente : ***10 549 km²***

Du moyen au long terme

Un enjeu fixé par l'Europe : atteindre le bon état de toutes les eaux selon un échéancier précis : 2021 et 2027 (100% des eaux en bon état à cette dernière date)

Des outils de planification pour s'y préparer :

- un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux -SDAGE- 2016-2021
- un Programme De Mesures -PDM- concrètes associé à ce schéma directeur
- un programme pluriannuel d'interventions 2013-2018 ambitieux (1,9 milliard d'euros pour les 6 ans)

Un levier d'action financier

L'agence de l'eau perçoit des redevances et attribue des aides financières.

L'Agence perçoit des redevances pour pollution de l'eau et prélèvements d'eau selon les principes « pollueur / payeur » et « préleveur / payeur ».

L'Agence attribue des aides financières aux maîtres d'ouvrage et acteurs de l'eau (collectivités, entreprises, agriculteurs, associations, particuliers), qui s'équipent et mettent en œuvre des actions de dépollution et de préservation durable de la ressource en eau.

Autres missions :

- Elle produit et gère des données sur l'eau (connaissance)
- Elle informe et sensibilise (écocitoyenneté)
- Elle conduit des études prospectives et soutient l'innovation (recherche)

AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Un levier d'action financier

AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

10e Programme

Redevances

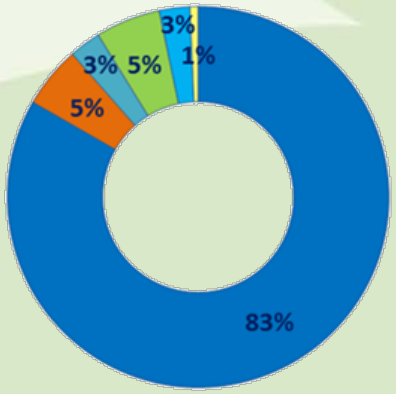

- Redevances usagers domestiques
- Redevances industrielles
- Redevances agricoles hors pollutions diffuses
- Redevances pollutions diffuses
- Redevances hydroélectricité et stockage
- Autres redevances : PMA, obstacle

Dotations

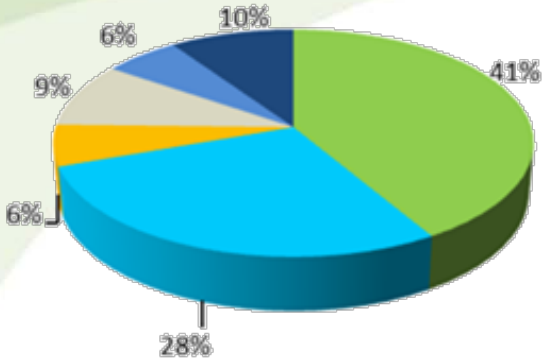

- Lutte contre la pollution
- Ressources en eau et milieux aquatiques
- Conduite et développement des politiques
- Dépenses courantes et autres dépenses
- ONEMA dont écophyto
- APE (Aide à la performance épuratoire)